

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
28/05/18	31/05/18	F01118P0134

### 1. Intitulé du projet

SPIRIT BUSINESS CLUSTER

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SPIRIT ENTREPRISES

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Félix BERTOJO

RCS / SIRET

4 9 8 3 7 6 1 4 4 0 0 0 2 4

Forme juridique SI

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39.Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté	Surface plancher : 37 000 m <sup>2</sup>

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'aménagement de six terrains localisés dans l'emprise de la ZAC du Prieure Est et de la ZAC du Prieure Ouest.

La ZAC est en cours de réalisation et accueillera des bureaux, des locaux d'activité mixte, des entrepôts, des locaux de recherche, des services aux entreprises.

Le site est idéalement placé à proximité de grands axes de circulation, A4/RD406/RD231.

Le site est facilement accessible par les transports en commun (RER A: gare de Chessy et Val d'Europe, ligne de bus n°32 et 34, gare TGV de Marne-la-Vallée Chessy).

Le projet sera conçu de manière à respecter à minima la performance RT 2012.

Ces terrains sont destinés à accueillir des PME/PMI.

Le projet comprend également des espaces de voiries et parking pour ces activités ainsi que des aménagements paysagers.

## 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs sont de développer l'activité économique de la zone d'étude au sein de terrain de la ZAC du Prieure Est et Ouest prévu à cet effet.

Ce projet a été établi en concertation avec la commune de Bailly Romainvilliers, Val d'Europe Agglomération, Euro Disney Associés S.C.A et l'EPA Marne.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet comprend 6 terrains faisant chacun l'objet d'un permis de construire.

Le PC de la tranche 1 a été obtenu le 30 avril 2015 (PC n° 077 018 15 00004).

Le PC de la tranche 2 a été obtenu le 24 février 2017 (PC n° 077 018 16 00017).

Les PC des tranches 3,4,5 et 6 seront déposés courant 2018.

Les travaux de la tranche 1 sont achevés. Les travaux de la tranche 2 ont débuté en juin 2017 il est prévu un délai de 7 mois de construction par bâtiment et le terrain comporte 5 bâtiments, le travaux s'achèveront donc courant 2020.

Les PC des tranches 3-4-5-6 seront déposés courant 2018 et les travaux s'achèveront en principe avant fin 2022.

Les espaces communs, voiries, espaces paysagers seront réalisés à fur à à mesure de l'avancement du projet.

Le projet est prévu à l'équilibre déblai/remblai ce qui limitera les transports liés aux terrassements lors de la phase travaux.

Le projet de gestion des eaux pluviales respectera les prescriptions de l'aménageur.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation le site accueillera 80 % d'activités industrielles/stockage et 20 % de bureaux.

La gestion de chacun des 6 terrains sera laissée à une Association syndicale libre qui s'occupera notamment de la gestion des espaces verts et des parties communes.

L'ensemble des ouvrages d'assainissement feront également l'objet d'un suivi régulier (visites périodiques, manœuvre des équipements, curage, vidange périodique des séparateurs d'hydrocarbures...).

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le présent projet est soumis à l'établissement de 6 permis de construire.

Le PC de la tranche 1 a été accordé par arrêté en date du 30 avril 2015 (PC n° 077 018 15 00004), purgé le 03 février 2017.

Le PC de la tranche 2 a été accordé par arrêté en date du 24 février 2017 (PC n° 077 018 16 00017), purgé le 06 aout 2015.

Les travaux de la tranche 1 sont achevés et la tranche 2 est actuellement en chantier.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
TERRAINS 1, 2, 3, 4, 5, 6.	
Terrain :	76 024 m <sup>2</sup>
Emprise au sol :	29 467 m <sup>2</sup>
SDP :	37 000 m <sup>2</sup>
Espaces verts :	20 959 m <sup>2</sup>
Enrobé :	25 598 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Avenue Christian Doppler  
77 018 - Bailly-Romainvilliers.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 2° 4 8' 0 7" 1E Lat. 4 8° 5 0' 3 5" 7N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

La ZAC du Prieuré Est et Ouest ont été respectivement créées par arrêté numéro 2002/METL/ZAC/004 et numéro 2002/METL/ZAC/005 Par Monsieur de préfet de Seine et Marne en date du 3 septembre 2002.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le PC de la tranche 1 a été accordé par arrêté en date du 30 avril 2015 (PC n° 077 018 15 00004).

Le PC de la tranche 2 a été accordé par arrêté en date du 24 février 2017 (PC n° 077 018 16 00017).

Les tranches 3,4,5 et 6 vont également faire l'objet de dépôt de deux PC dans le courant de l'année 2018.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

*an*

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFFs les plus proches de la zone d'étude sont : - ZNIEFF type I "Boisement de Montguillon et bois de la garenne" (n° 110020181) localisée au plus proche à 2,5 km ; - ZNIEFF type II "Forêt de Crecy" (n° 110020158) localisée à environ 2.8 km du site. - ZNIEFF type II "Forêt d'Armainvilliers et de Ferrières" (n° 110001182) localisée à environ 2.7 km du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un arrêté de protection biotope la plus proche se localise à environ 7 kms au Nord de la zone d'étude. Il s'agit du "Marais de Lesches (n° FR3800009) .
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le département de Seine et Marne dispose d'un "Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des grandes infrastructures routières relevant de l'État" datant de 2013. La route département RD406 longeant le site n'est pas visée par ce plan. Le projet n'est donc pas impacté.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est hors du périmètre de protection des monuments historiques de la commune.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est au droit de la Zone de Répartition des Eaux (ZRE) n°03001 "Albien". Elle correspond à la masse d'eau souterraine de niveau 1 "Albien-néocomien captif". Aucun impact sur la ZRE ne sera causé par le projet.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site étudié se trouve à environ 5.8kms au Nord-Est du périmètre du site inscrit "Château de Ferrières". Les orientations données pour la gestion à venir de ce site inscrit ne concernent pas le projet.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche du site d'étude se trouve à environ 6.5kms au Nord. Il s'agit de la "Boucle de la Marne" (id: FR1112003), zone de protection spéciale. (voir annexes 06)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche de la zone d'étude est le "Château et le parc de Coupvray" qui se trouve à 4.8kms au Nord.

an

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site sera alimenté en eau potable via le réseau d'eau potable. Aucun process ne nécessitera de prélèvement spécifique.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun drainage ou pompage ne sera réalisé en phase travaux comme en phase d'exploitation.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est relativement plat. Le projet est conçu de manière à équilibrer les déblais/remblais et ainsi limiter les transports de matériaux et les coûts financiers et environnementaux associés
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude ne présente pas d'espèces ou habitats sensibles. Le projet entraînera la disparation d'espace ouverts ne présentant pas de potentialités particulières via-à-vis de la faune et de la flore. Il est à noter que les documents d'urbanisme intègrent des prescriptions de surfaces végétalisées, de marge de recul afin que l'aménagement global de la ZAC présence une cohérence et une démarche environnementale et paysagère. Les mesures nécessaires ont été mises en place vis à vis de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est inclus dans aucun site Natura 2000. Le site Natura 2000 le plus proche se trouve à plus de 6.5 kms de la zone d'étude. (voir annexe 6) De part la nature du projet et la distance des sites concernés, le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact sur les espèces ou habitats inscrits au Formulaire Standard de Données du site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude correspond à des terrains agricoles qui seront donc consommés. Cependant, ils font également partie de la ZAC et l'évolution de l'occupation des sols de la zone est inscrite dans le document d'urbanisme de la commune de Bailly-Romainvilliers.  Dans le cadre du projet de ZAC les mesures nécessaires ont été prises.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité tertiaire du site n'engendre pas de risque sanitaire direct. Seule l'augmentation de trafic engendrée par l'aménagement du site et de l'ensemble de la ZAC pourrait avoir des effets liés à l'augmentation de trafic.  Toutefois le site se situe au bord de la RD406. Le trafic engendré par le projet reste marginal par rapport à la circulation de cette route départementale.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La zone d'étude présente des niveaux sonores compris entre 70 et 76 dB(A) malgré le contexte agricole de la zone. Les niveaux sonores sont liés à la circulation de la RD406 qui constitue un axe bruyant de catégorie 3.

*a*

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude est localisée en banlieue parisienne et est donc concernée par la pollution lumineuse des grandes agglomérations et voies de circulation.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité n'engendrera aucune eau de process.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seuls rejets liquides sont les rejets d'eau usées qui seront rejetés dans le réseau.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet produira des déchets liés à l'aménagement (chantier) mais également à son exploitation. Il n'est pas de nature à produire des déchets dangereux. Déchets de chantier : tous les déchets de chantier pouvant être valorisés dans les filières de gestion des déchets disponibles à proximité le seront. Il est visé un taux de recyclage de 70% des déchets produits. Déchets d'exploitation : le tri et l'élimination des déchets seront planifiés en amont. La limitation des déchets à la source sera favorisée. L'ensemble des déchets sera géré par des prestataires agréés et via les filières appropriées.



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet respecte les directives d'urbanisme et de paysage applicables au différents projet inclus dans la ZAC du Prieuré Est et Ouest.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrains actuellement agricoles verront leur occupation modifiée. Ce changement d'usage est inscrit dans le PLUi de la commune de Bailly Romainvilliers.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences du présent projet sont susceptibles d'être cumulées avec l'ensemble des projets inclus dans la ZAC du Prieure Ouest et Est.

Cependant, la ZAC dans son ensemble a fait l'objet d'une étude d'impact qui a étudié les impacts globaux des aménagements.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le choix du site, au sein de la ZAC du Prieure Ouest et Est et sur des terrains ayant vocation à accueillir des PME/PMI est une des principales mesures d'évitement des impacts. Les projets d'aménagements seront conçus conformément à l'ensemble des prescriptions des documents d'urbanisme en vigueur.

L'étude d'impact de la ZAC stipule que les effets d'aménagement de la ZAC sur la partie du territoire de Bailly-Romainvillier sont relativement restreints sur le milieu naturel, puisque les milieux naturels à préserver ont été écartés du périmètre de la ZAC.

Cette étude d'impact précise que l'ensemble des mesures proposées permettent de compenser l'impact général du programme d'ensemble de la ZAC.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que l'ensemble des mesures mises en place et notamment imposées par le règlement de la ZAC permettent de s'assurer de la réalisation de projets à haute qualité environnementale.

L'ensemble de ces mesures nous amène à penser qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
A - Dossier d'étude d'impact - ZAC du Prieuré Est - Bailly Romainvilliers datant de février 1998. B - Dossier d'étude d'impact - ZAC du Prieuré Ouest - Bailly Romainvilliers, datant de février 1998.. C - Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des grandes infrastructures routières relevant de l'Etat dans le département de Seine et Marne, datant de janvier 2013.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



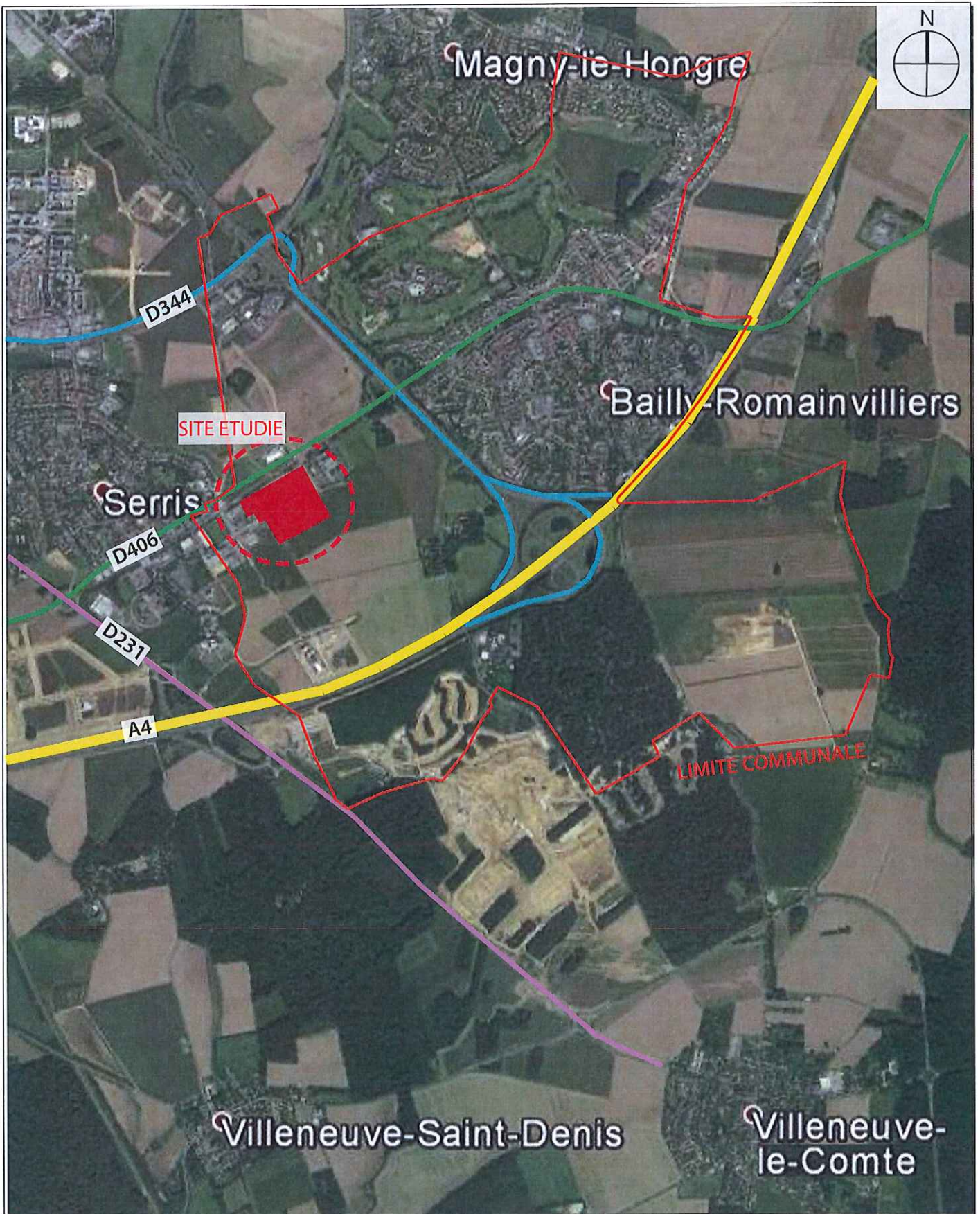
Fait à Levallois-Perret

le, 27/04/2018

Signature

**SPIRIT ENTREPRISES**  
68 Rue de Villiers  
92300 LEVALLOIS PERRET  
RCS NANTERRE N°458 676 144





## DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

Adresse: Avenue Christian Doppler - ZAC du Prieure Ouest et Est  
BAILLY-ROMAINVILLIERS, 77700

Créé le: Avril 2018

Echelle: 1/20.000

Titre: PLAN DE SITUATION

**SPIRIT ENTREPRISES**  
88 Rue de Villiers  
92300 LEVALLOIS-PERRET  
RCS NANTERRE B 498 376 144

**SPIRIT ENTREPRISES**

68, rue de Villiers,  
92300 LEVALLOIS-PERRET  
glasagna@spirit.net  
TEL: 01 41 40 92 21  
FAX: 01 41 40 82 62

Ce dessin ne peut être utilisé pour des fins commerciales sans autorisation écrite de Spirit Entreprises.  
This drawing may not be used for commercial purposes without written authorisation of Spirit Entreprises.

1



Vue depuis la Rue Pierre Gilles de Gennes

2



Vue depuis la RD406



## DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

Adresse: Avenue Christian Doppler - ZAC du Prieure Ouest et Est  
BAILLY-ROMAINVILLIERS, 77700

Créé le: Avril 2018

Titre: PHOTOGRAPHIES

Ce dessin ne peut être utilisé pour des fins commerciales sans autorisation écrite de Spirit Entreprises.  
This drawing may not be used for commercial purposes without written authorisation of Spirit Entreprises.

**SPIRIT ENTREPRISES**

68, rue de Villiers,  
92300 LEVALLOIS-PERRET  
glasagna@spirit.net  
TEL: 01 41 40 92 21  
FAX: 01 41 40 82 62

**SPIRIT ENTREPRISES**  
68 Rue de Villiers  
92300 LEVALLOIS PERRET  
RCS NANTERRE B 498 376 144



## DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

Adresse: Avenue Christian Doppler - ZAC du Prieure Ouest et Est  
BAILLY-ROMAINVILLIERS, 77700

Créé le: Avril 2018

Echelle: 1/2000

Titre: PLAN MASSE

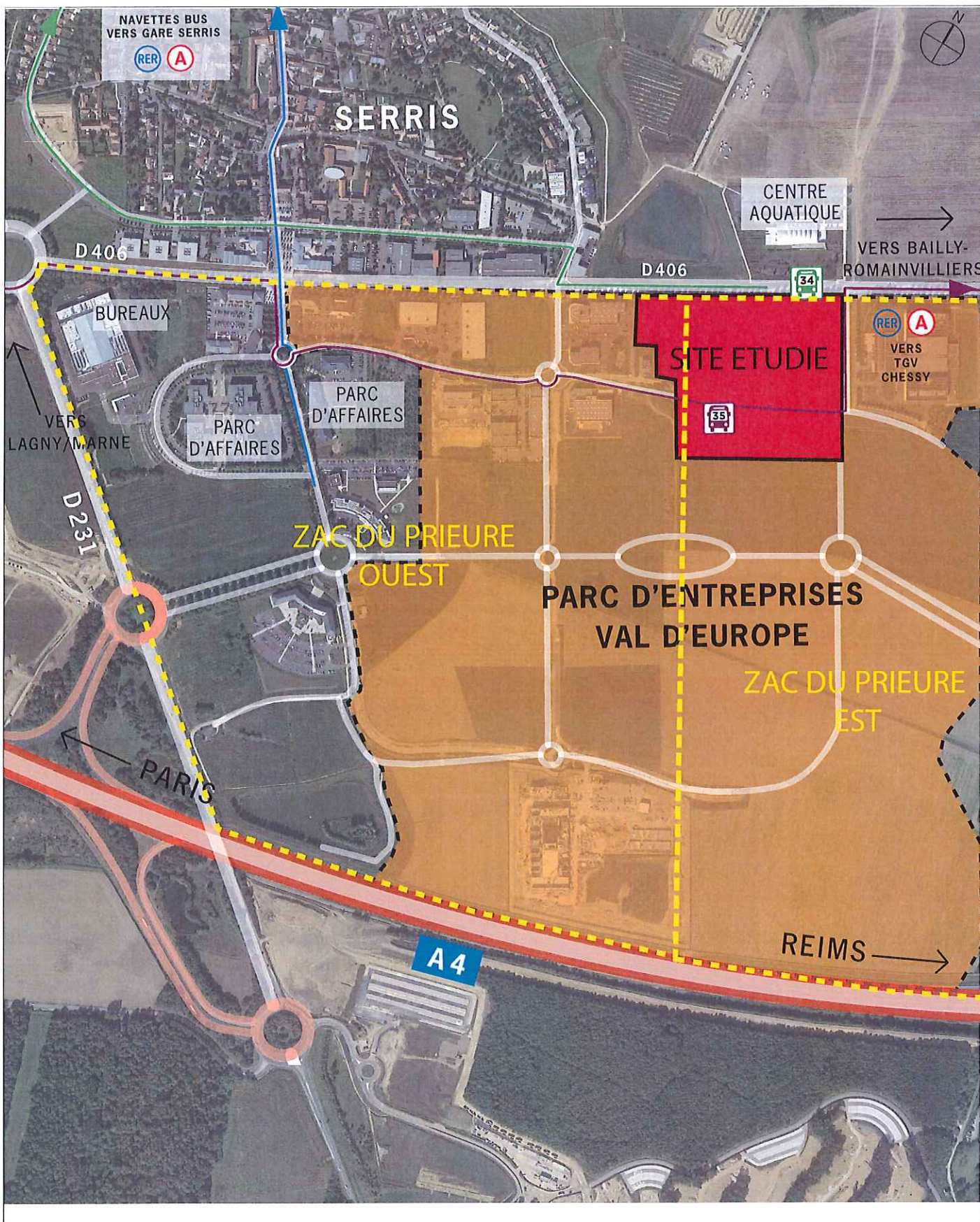
SPIRIT ENTREPRISES

68, rue de Villiers,  
92300 LEVALLOIS-PERRET  
glasagna@spirit.net  
TEL: 01 41 40 92 21  
FAX: 01 41 40 82 62

**SPIRIT ENTREPRISES**  
68 Rue de Villiers  
92300 LEVALLOIS PERRET  
RCS NANTERRE B 198 376 144

Ce dessin ne peut être utilisé pour des fins commerciales sans autorisation écrite de Spirit Entreprises.  
This drawing may not be used for commercial purposes without written authorisation of Spirit Entreprises.

04



## DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

Adresse: Avenue Christian Doppler - ZAC du Prieure Ouest et Est  
BAILLY-ROMAINVILLIERS, 77700

Créé le: Avril 2018

Echelle: 1/20.000

Titre: PLAN DES ABORDS DU PROJET

Ce dessin ne peut être utilisé pour des fins commerciales sans autorisation écrite de Spirit Entreprises.  
This drawing may not be used for commercial purposes without written authorisation of Spirit Entreprises.

SPIRIT ENTREPRISES

68, rue de Villiers  
92300 LEVALLOIS-PERRET  
glasagna@spirit.net  
TEL: 01 41 40 92 21  
FAX: 01 41 40 82 62

**SPIRIT ENTREPRISES**  
68 rue de Villiers  
92300 LEVALLOIS PERRET  
RCS NANTERRE N° 498 376 144

05



1 : 250 000

© IGN, © TELEATLAS, © BRG

## Zones Natura 2000 - Zones de protection spéciale (ZPS)

Zones de protection spéciale

SITE D'ETUDE

## DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

Adresse: Avenue Christian Doppler - ZAC du Prieure Ouest et Est  
BAILLY-ROMAINVILLIERS, 77700

Créé le: Avril 2018

Titre: PLAN DE LOCALISATION DE SITE NATURA 2000

## SPIRIT ENTREPRISES

68, rue de Villiers  
92300 LEVALLOIS-PERRET  
glasagna@spirit.net  
TEL: 01 41 40 92 21  
FAX: 01 41 40 82 62

Ce dessin ne peut être utilisé pour des fins commerciales sans autorisation écrite de Spirit Entreprises.  
This drawing may not be used for commercial purposes without written authorisation of Spirit Entreprises.

**SPIRIT ENTREPRISES**  
68 Rue de Villiers  
92300 LEVALLOIS-PERRET  
RCS NANTERRE B 000

06